

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

Date de convocation :

18 janvier 2022

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 09

Pouvoir : 0

Votants : 09

N° 1468/2022

Objet :

TARIFS DES
CONCESSIONS
APPLICABLES EN
2022

Envoyé en préfecture le 28/01/2022

Reçu en préfecture le 28/01/2022

Affiché le

ID : 051-215101395-20220128-1468-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Étaient absentes et excusées Mesdames : SOURDET Joëlle et CASERT Catherine.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Le Maire rappelle les tarifs des concessions pratiqués sur la commune de Chepy et évoque son souhait de mettre en application prochaine un règlement de cimetière.

Dans cette perspective il souhaite également proposer aux personnes désireuses la possibilité de pouvoir disposer d'un emplacement temporaire, limité à 90 jours d'occupation.

Ainsi Monsieur le Maire demande à l'ensemble des Conseillers de fixer un tarif unique pour l'occupation temporaire d'une concession au cimetière de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de fixer cette redevance à 5€ TTC par jour d'occupation.

Ainsi le prix des redevances funéraires, à compter du 1^{er} février 2022, seront pratiqués comme suit :

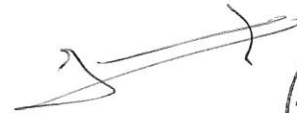
CONCESSION AU CIMETIERE 1M²	15 ANS	50€
	30 ANS	100€
CONCESSION D'UNE CAVURNE	30 ANS	300€

CONCESSION AU COLUMBARIUM	30 ANS	400€
OCCUPATION DU CAVEAU TEMPORAIRE	Par jour	5€

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 28 janvier 2022.

Le Maire,

J. ROUSSINET



Envoyé en préfecture le 28/01/2022
Reçu en préfecture le 28/01/2022
Affiché le
ID : 051-215101395-20220128-1468-DE